

TRICHERIE ET TROMPERIE

Évaluation: 4.4

Description: L'islam interdit clairement la tricherie et la tromperie, qu'elles soient dirigées contre des musulmans ou des non-musulmans. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a sévèrement mis en garde ceux qui trompent les autres.

Catégorie: [Articles](#) [Le prophète Mohammed](#) [Les perles tirées de ses paroles](#)

par: IslamReligion.com

Publié le: 10 May 2010

Dernière mise à jour le: 10 May 2010

La tricherie et la tromperie sont des traits méprisables chez une personne. Déformer sciemment la vérité afin de tromper les autres est un acte qui va à l'encontre de l'honnêteté, laquelle est associée à la sincérité, à la franchise et à l'équité. Plusieurs passages du Coran et un certain nombre de hadiths laissent entendre clairement que tricher et mentir, que ce soit à l'encontre de musulmans ou de non-musulmans, est strictement interdit.



Du moment où une personne choisit l'islam comme religion, elle doit se montrer honnête et véridique en tout temps et éviter à tout prix la tricherie et l'hypocrisie. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Quiconque prend les armes contre nous n'est pas des nôtres; et quiconque nous trompe n'est pas des nôtres. » (Sahih Mouslim)

Selon une autre narration, le Prophète passa un jour près d'une pile de sacs de grains, au marché. Il mit la main à l'intérieur de l'un d'eux et sentis de l'humidité, bien que la surface du sac fût sèche. Il dit à celui qui les vendait :

« Qu'est-ce que c'est que cela? »

L'homme répondit : « Il a été endommagé par la pluie, ô Messager de Dieu. »

Le Prophète dit : « Pourquoi n'as-tu pas mis la nourriture endommagée par la pluie sur le dessus de la pile de sorte que les gens puissent se rendre compte? Quiconque trompe les autres n'est pas des nôtres. » (Sahih Mouslim)

L'islam encourage l'amour et la sincérité envers les autres musulmans et exige que chacun respecte ses promesses faites envers autrui. Les musulmans se doivent d'être pieux, sincères et fidèles. La tricherie et la tromperie sont des traits situés aux antipodes de la noblesse de caractère que doit posséder un véritable musulman. Il n'y a pas de place, en islam, pour les escrocs, les traîtres, les canailles et les menteurs.

L'islam voit la tricherie et la tromperie comme des péchés abominables, une source de honte pour ceux qui s'en rendent coupables, autant en ce monde que dans l'au-delà. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) n'a pas seulement dénoncé ces gens en les excluant de la communauté musulmane en ce monde; il a aussi laissé entendre qu'au Jour du Jugement, chaque traître sera ressuscité en tenant un drapeau identifiant sa trahison. Un crieur élèvera la voix dans la vaste arène du jugement et le pointera du doigt afin d'attirer sur lui l'attention des autres :

« Au Jour de la Résurrection, chaque traître portera une bannière sur laquelle sera inscrit : « Je suis le traître de untel ou unetelle. » (Sahih al-Boukhari)

L'humiliation des traîtres – hommes et femmes – sera immense. Ceux qui auront cru que leur trahison avait été oubliée la retrouveront à ce moment, exposée à l'humanité tout entière, inscrite clairement sur une bannière tenue bien haut par leurs propres mains!

Leur honte augmentera encore plus lorsqu'ils croiseront le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), le défenseur des pécheurs lors de ce Jour terrifiant. Car leur crime est si énorme qu'ils seront privés de la miséricorde du Prophète et de son intercession. Le Prophète a dit :

« Dieu a dit : « Il y a trois types de personnes auxquelles Je m'opposerai au Jour de la Résurrection : un homme qui aura donné sa parole pour ensuite la trahir; un homme qui aura vendu comme esclave un homme libre pour ensuite garder l'argent; et un homme qui aura embauché quelqu'un et profité de son labeur sans lui donner son salaire. » (Sahih al-Boukhari)

Chacun doit s'assurer de ne point se rendre coupable des diverses formes de tricherie et de tromperie présentes dans nos sociétés modernes. De nos jours, la tricherie est devenue courante dans les examens scolaires, les transactions commerciales, et même entre amis et époux. Par exemple, coller une étiquette laissant croire qu'un produit fabriqué au pays a été importé est une forme de fraude. Donner sciemment un mauvais conseil lorsque quelqu'un nous demande notre avis et ainsi tromper la personne, qui s'imagine recevoir de bons conseils, est de l'hypocrisie pure. Un employé devrait pouvoir faire le travail pour lequel il est payé sans qu'on lui mente ou qu'on le trompe d'une manière ou d'une autre. Il n'est pas rare, non plus, de voir des membres de gouvernements trafiquer des bulletins de vote pour gagner des élections et tromper ainsi des nations entières. Tromper son époux(se) est devenu chose courante dans nos sociétés modernes. Un bon musulman devrait avoir de lui-même une estime

trop haute pour se retrouver parmi ceux qui trompent, car il ne veut certes pas tomber dans la catégorie des hypocrites, desquels le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Quiconque possède les quatre caractéristiques suivantes est un pur hypocrite, et quiconque en possède au moins une possède une caractéristique de l'hypocrite jusqu'à ce qu'il s'en défasse : lorsqu'on lui fait confiance, il trahit cette confiance; lorsqu'il parle, il ment; lorsqu'il fait une promesse, il ne la tient pas; et lorsqu'il se dispute avec quelqu'un, il devient injurieux. » (Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)

Le véritable musulman, donc, évite la tricherie, la tromperie, la trahison et le mensonge peu importe les avantages qu'il pourrait en tirer, car il sait que l'islam considère ceux qui s'en rendent coupables comme de purs hypocrites.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/346/tricherie-et-tromperie>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.